



Non paiement des retraites pendant 5 ans

Par **marijo**, le **14/10/2008** à **10:30**

Mon père est décédé en juillet 2008 et je constate qu'un organisme de retraite n'a pas payé sa retraite de juin 2003 au 30.9.2008 alors qu'il a fait parvenir un certificat de vie à cet organisme comme demandé, le 27.6.2003 en accusé de réception. L'avis de réception a été réceptionné et signé par leur soin le 3.7.2003 (preuve à l'appui) mais mon père n'a jamais été payé. rnrnJe l'ai signalé à cet organisme le 24 juillet mais je n'ai reçu les arriérés de retraite que le 10 octobre 2008 sans me joindre comme demandé un décompte clair et détaillé , année par année, avec la valorisation de sa pension de 2003 à 2008, et ce malgré de moultes courriers, mails et appels téléphoniques. Comment vérifier si le montant des retraites versé est exact sans décompte de leur part ?rnrnEn plus aucune réponse à mes courriers ni aucune excuse. Quel recours puis-je envisager contre cet organisme pour le préjudice subi par mon père de son vivant ?rnMerci d'avance.